L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 DECEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 20 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan —Bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au No 17 rue Baronne—montres, diamants, bracelets, etc, etc.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Linge, chapeaux, lingerie de messieurs; jouets de Noël, porcelaine, tasses, soucoupes, articles de fantaisie, etc.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—Jambons et épaules.

☞ Joe Anglade fera, positivement aujourd'hui, la cloture de la vente de diamants, montres, chaines, bijoux, fusils, revolvers et d'un grand assortiment d'abits des econde main, au bureau de prêt sur gages, situe au coin des rues Conti et Bourbon, par le ministère de Placide J. Spear, encanteur. La vente commencera à dix heures, par les articles de vêtement. Si vous voulez faire un bon marché, allez à cet encan.

☞ Aujourd'hui, à 10 heures et demie, M. Placide J. Spear, encanteur, vendra, au No. 17 de la rue Baronne, entre les rues Canal et Commune, des pianos, des meubles, des diamants, montres d'or et d'argent des meilleurs fabriques anglaises, françaises, suisses et américaines, des chaines, diverses pièces d'habillement; tous articles laissés en gage et non retirés du "Loan Office." Otto Schwaner, propriétaire.

Jambons, Epaules — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy, encanteur.

SPECTACLES.

Samedi, 20 Décembre 1873.

OPÉRA.—A midi, La Cagnotte et les Deux Aveugles; le soir, La Muette de Portici.

ACADÉMIE.—A midi, The Old Curiosity Shop, le soir, Grif.

La Presse de la Nouvelle-Orléans.

Parlant de la Nouvelle-Orléans dont il fait un tableau peu flatteur, notre confrère du *Mobile Register* ajoute ce qui suit:

Pour mettre le comble à tout cela, mardi dernier, le *New Orleans Picayune*, le seul organe pur et non acheté de la population blanche, de la démocratie conservatrice, a été vendu à l'encan et acheté par Warmoth et Weed. Et maintenant, les blancs n'ont pas un seul organe pour faire connaître leurs besoins et pour défendre leurs droits. Tout le reste est pour Kellogg, pour Warmoth, pour le nègre, pour la fusion, pour la destruction de l'unité blanche et pour une division du pouvoir qui livre à la rapine et au pillage les dépouilles provenant de la substance du peuple.

En s'exprimant ainsi à l'égard de la presse de la Nouvelle-Orléans, le *Register*, nous aimons à le croire, n'a eu en vue que les journaux publiés en anglais, sans quoi il eût fait une exception pour l'*Abeille*, qui a la prétention d'être un journal *pur, non acheté* et qui n'est ni pour Warmoth, ni pour Kellogg, ni pour la suprématie du nègre. Nous réclamons pour ce qui nous concerne, contre les allégations trop générales dirigées par notre voisin de Mobile contre la presse orléanaise, laissant aux autres journaux le soin de se défendre eux-mêmes.

Mais cet incident nous fournit l'occasion de dire quelques mots de la publication des journaux à la Nouvelle-Orléans et des changements que cette publication a subis depuis moins de deux ans.

L'*Abeille* porte en tête de ses colonnes les noms de ses deux propriétaires éditeurs, dont la connexion avec ce journal remonte à une époque antérieure à la guerre de sécession.

En tête de la *Gazette allemande* nous voyons toujours figurer le nom de M. Jacob Hassinger qui en est le propriétaire depuis un assez grand nombre d'années.

Le *New Orleans Republican* ne porte d'autre mention que celles de "Journal officiel des Etats-Unis" et "Journal officiel de la Nouvelle-Orléans," mais nous savons par ses émargements aux divers budgets, qu'il est publié par le "New Orleans Republican Printing Company." Le création de ce journal date de la reconstruction et du gouvernement de M. Warmoth, dont il a été l'organe pendant quatre ans, comme il est aujourd'hui l'organe attitré de M. Kellogg.

La propriété du journal le *Times* a toujours été enveloppée d'un certain mystère. M. King, qui l'avait fondé pendant la guerre, n'en a jamais été le propriétaire exclusif, bien que, pendant longtemps, son nom ait paru seul en tête du journal. A la mort de M. King, on a appris que M. Weed était le propriétaire du *Times* pour la plus grande part. Le nom de M. Weed a été substitué à celui de M. King, mais, à différentes époques, il a été allégué qu'une part du journal appartenait au gouverneur Warmoth. Le fait a, il est vrai, été nié.

Peu de temps après l'élection du 4 novembre 1872, la coterie de la Douane, voulant se débarrasser d'un organe gênant, a fait revivre certaines poursuites contre M. Weed, qui a été déclaré en faillite. Le *Times*, vendu à l'encan, a été adjugé à Mme veuve King, qui, paraît-il, n'avait jamais été complètement désintéressée de sa part de propriété. Pendant quelques mois, le *Times* a paru avec l'en-tête suivant:

MRS. W. H. C. KING....Proprietor.
M. F. BIGNEY..........Editor.
HENRY GREEN.........Business Manager.

Puis, un beau jour, c'est-à-dire, le 16 février 1873, cet entête a disparu, et, à partir de cette date, le journal a été publié sans aucun nom de propriétaire ni d'éditeur. Nous ignorons donc s'il appartient toujours à madame King ou s'il a changé de propriétaire en tout ou en partie.

Après la guerre de sécession, le *Picayune* était resté la propriété de M. A. M. Holbrook, le seul survivant des anciens propriétaires. En 1872, si nous ne nous trompons, M. Holbrook a vendu ce journal à une association de citoyens formée dans le but d'avoir un organe représentant les vues de la population conservatrice de la Nouvelle-Orléans. Cette association a eu successivement pour présidents MM. Gardner, Brickell et Forman, et, bien que la rédaction ait changé, la politique du journal est toujours restée la même. Par suite de l'insuccès pécuniaire de la compagnie, le *Picayune* a été vendu à l'encan ces jours derniers, et adjugé au "New Orleans *Herald* Printing Company."

Cette dernière compagnie s'était formée quelques jours après la vente du *Times* et avait publié, depuis cette époque, le *Herald*, d'abord comme journal du soir, puis, dernièrement, comme journal du matin et du soir.

Les noms des membres du "Herald printing Company" n'ont jamais été publiés.

Le *Mobile Register* prétend voir sous ce voile, MM. Weed et Warmoth, et en cela il ne fait que répéter ce que la rumeur publique disait à l'époque de la création du *Herald*. Nous n'avons pas à nous prononcer sur cette question. La publication du *Herald* étant suspendue, la rédaction de ce journal passe au *Picayune*, dont tous les anciens rédacteurs et employés ont été renvoyés. La nouvelle rédaction du *Picayune* assure que le journal sera conduit d'une façon indépendante, sans la moindre connexion avec aucune organisation politique, coterie ou clique, et elle demande à être jugée par le ton et la teneur de ses articles. Nous ne pouvons que lui donner acte de ces déclarations.

Ainsi, il est un fait à remarquer, c'est que des trois journaux quotidiens publiés en anglais, c'est-à-dire dans la langue officielle du pays, il n'en est pas un seul qui soit publié avec un nom de propriétaire ou d'éditeur responsable. Nous constatons le fait sans commentaires, notre but dans cette notice ayant été simplement de présenter un exposé des faits concernant la publication des journaux quotidiens.

CHAUSSURES. — Le Magasin Rouge, au coin des rues Royale et Dumaine, poursuit le cours de ses succès et son secret est le bon marché, secret qui n'appartient pas à tout le monde, mais dont les acheteurs profitent. Ce fameux Magasin Rouge annonce aujourd'hui dans nos colonnes, que pour les fêtes il maintiendra ses prix aux prix d'encan, bien que ses chaussures soient solides, supérieurement confectionnées et du dernier genre.

Remise du "Virginius."

Conformément aux conventions arrêtées entre le Secrétaire d'Etat Fish et l'amiral Polo, le steamer *Virginius*, dont la capture par un navire de guerre espagnol, avait failli amener une guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne, a été remis au navire de guerre fédéral, *Dispatch*, le mardi 16 décembre 1873, dans le petit port de Bahia Honda, sans autres témoins que les officiers et les équipages des deux navires de guerre employés pour cette remise, un correspondant de la *Tribune* de New-York et quelques pêcheurs cubains qui ne paraissaient pas se douter de l'importance du fait qui se passait sous leurs yeux.

Le cérémonial a été aussi simple que possible. Le *Virginius* avait été amené de la Havane à Bahia Honda par la frégate espagnole *Isabella la Catolica* et laissé à la charge d'un sloop de guerre, la *Favorita*. Le steamer *Dispatch*, commandant Whiting, chargé de recevoir la prise, est parti de Key West le dimanche et est venu, le lundi, jeter l'ancre à 400 yardes du *Virginius*.

Le mardi matin, à neuf heures, conformément à des arrangements arrêtés la veille entre les deux commandants, le drapeau américain a été hissé à bord du *Virginius*, et le commandant Whiting, accompagné du lieutenant Mariax, est monté à bord, où il a trouvé le commandant espagnol De La Camara, qui s'est avancé vers lui et l'a salué. Les officiers ont lu leurs instructions respectives et le capitaine De La Camara a déclaré que, "conformément aux ordres de son gouvernement, il avait l'honneur de remettre le steamer *Virginius* aux autorités américaines." Un reçu lui a été donné par le capitaine Whiting, et, après l'échange de quelques mots de politesse, le commandant espagnol est descendu dans son embarcation, laissant le *Virginius* au pouvoir des officiers du *Dispatch*.

Les machines du *Virginius* étant en mauvais état, ce steamer a dû être remorqué jusqu'à Tortugas où il a dû être approvisionné et muni de charbon, pour être conduit par l'équipage que le *Dispatch* a mis à bord, dans un port du Nord, le gouvernement ayant donné des ordres précis pour que le *Virginius* ne fût pas conduit à Key West. On croit que Norfolk est le port choisi pour la réception du steamer rendu. Le choix du port avait une certaine importance, puisque diverses questions doivent être soumises à la cour fédérale dans la juridiction de laquelle se trouve le port où doit entrer le *Virginius*.

Une dépêche dit que les prisonniers survivants de l'expédition ont été ramenés à Santiago, où ils seront rendus à des officiers américains le 25 décembre seulement.

Le même jour, le pavillon américain sera salué de 21 coups de canon à Santiago de Cuba, et un salut semblable sera tiré du Moro Castle à la Havane.

Nous espérons que rien ne viendra empêcher l'accomplissement de ces dernières conditions d'un arrangement, qui laisse certainement des mécontents des deux côtés, mais qui, aux yeux des gens sages et modérés des deux nations, est plus satisfaisant qu'un recours aux armes, qui eût entraîné des conséquences incalculables et qui eût coûté cher aux deux pays.

BANQUE D'AMÉRIQUE.—Les actionnaires de cette banque se sont réunis le 17 du courant et ont élu pour l'année 1873-74 une liste de directeurs dont on trouvera les noms plus loin. Cette liste est parfaitement composée, et nous ne doutons pas que les membres choisis pour diriger les affaires de cette institution ne soient à même, par leur position, leur honorabilité et leur expérience, de lui maintenir la confiance qu'elle a su inspirer jusqu'ici.—Dans une réunion des directeurs, qui a eu lieu le lendemain, M. A. M. Fortier a été unanimement réélu président.

BAS PRIX VU LA RARETÉ DE L'ARGENT.—Telle est la raison qui a engagé M. G. Lavie, rue du Canal, No. 122, à baisser de 25 pour cent le prix de ses belles marchandises, et cette baisse durera tout le temps des fêtes. M. Lavie a une magnifique stock de chemises Charvet, et une immense variété d'articles de fantaisie, entre autres des objets d'art en bronze, cristaux, boites, etc., tous excellents à donner comme cadeaux de noël et du jour de l'an. Toutes ces marchandises sont fraîches, nouvelles et d'une rare élégance. Nous les recommandons aux amateurs qui veulent se distinguer comme donneurs d'étrennes.—On en trouverait difficilement de plus belles et de plus brillantes et à meilleur marché.

GANTS DE PEAU—JOUETS—NOUVEAUTÉS—Si vous voulez acheter de beaux gants de peau d'agneau ou de chevreau, à 1 on 2 boutons, allez au grand dépôt de MM. Guéblé & Nippert, où vous en trouverez une immense choix à très bas prix. Si vous voulez acheter des gants pour étrennes, allez encore chez MM. Guéblé & Nippert, qui en ont un assortiment magnifique. Enfin si vous voulez avoir des nouveautés variées, élégantes et rares, allez encore au même dépôt où tout ce que vous pourrez désirer vous sera offert à très bon marché. Surtout voyez l'annonce pour le prix des gants que nous annonçons.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* de St-Jean-Baptiste:

—Le Mississippi monte rapidement depuis quelques jours et le bois de dérive abonde. Ce sera la récolte la plus claire de l'année et si la population meurt, elle mourra de faim plutôt que de froid. Ce montage est fort opportun pour employer les bras nombreux qu'une trop courte récolte laisse oisifs et pendants.

—On nous apporte de l'habitation Valsin Marmillion une canne double, c'est-à-dire bifurquée à un pied de terre environ. C'est là un phénomène assez rare en Louisiane, mais qui doit être fréquent sous les climats tropicaux où les souches vivent quinze à vingt ans.

—Le corps de M. Prudent Faucheux, qui s'était noyé le 20 novembre dernier, à St-Jacques, a été retrouvé flottant sur le fleuve, lundi 15 décembre, en face de l'habitation Duggan, et rendu à la famille du défunt.

LES FRANÇAIS NATURALISÉS ET LE SERVICE MILITAIRE EN FRANCE.—On écrit de Washington, en date du 12, au *N. Y. Times*:

"Dans une récente dépêche adressée au département d'Etat, M. Washburne, ministre des Etats-Unis en France, dit que les Français naturalisés Américains qui retournent en France sont souvent soumis à des poursuites judiciaires et à des frais considérables. Les lois françaises sur la matière sont très claires. M. Washburne n'a pas à se plaindre de la manière dont ces lois sont appliquées.

"Lorsqu'il est prouvé devant un tribunal civil que l'intéressé a perdu sa qualité de citoyen français, il ne peut servir dans l'armée française; et s'il est prouvé en outre qu'il a perdu cette qualité depuis plus de trois ans, il ne peut être puni pour "insoumission" aux lois militaires. Mais en attendant le jugement et l'arrêt de la cour, l'intéressé peut être emprisonné. Cela n'est pas toujours fait. Souvent, on le relâche sous caution, mais dans tous les cas, il doit employer un avocat, ce qui entraîne beaucoup d'inconvénients et de frais. Il se présente presque chaque mois des faits de cette nature."

BILLETS DE $50 FAUX.—Nous apprenons que de faux billets de 50 dollars circulent à Chicago en assez grande quantité. Les billets sont si habilement contrefaits que l'œil le plus exercé s'y laisse tromper. Le placement s'en opère de la manière suivante: Les faussaires se rendent le soir dans les magasins où les affaires paraissent animées, font quelques emplettes et se font rendre la monnaie sur un billet de 50 dollars. Ils ont soin de limiter leurs achats et reçoivent ainsi en échange de leur faux billet beaucoup d'argent et un peu de marchandises. Les victimes de ces escroqueries s'aperçoivent trop tard de la nature des billets. On n'a encore aucun indice qui puisse mettre sur la trace des faussaires. Plusieurs de ces faux billets sont entre les mains de M. Hoyne, commissaire des Etats-Unis.

—La grande exposition de jouets et d'articles de fantaisie de la maison T. Moreau, coin Toulouse et Royale, restera ouverte le dimanche jusqu'à 2 heures, et tous les soirs jusqu'à 10 heures.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui, à midi, Matinée. On donnera *La Cagnotte*, comédie en quatre actes, et *Les Deux Aveugles*, opérette en un acte.

Ce soir, seconde représentation de *La Muette de Portici*, avec MM. Devoyod, Gueymard, De Quercy, Dupin, Mmes Lagye et Beaurегard.

Dimanche *Barbe-Bleue* et *Les Femmes qui pleurent*, comédie en un acte.

Lundi prochain reprise de *Charles VI*, grand opéra en cinq actes, d'Halévy.

A l'étude: *La Fille de Mme Angot*.

SYLVESTER LARNED INSTITUTE. — Une soirée musicale et littéraire a été donnée, hier soir, par les jeunes demoiselles élèves de cet établissement d'éducation, en présence d'une foule considérable de parents et d'amis. Le programme se composait de récitations et compositions en anglais et en français et de morceaux de piano et de chant. Les jeunes élèves se sont acquittées de leur tâche de façon à faire honneur à leurs professeurs et nous regrettons de ne pouvoir donner un compte-rendu détaillé de cette charmante soirée. Mais nous devons une mention particulière à l'exécution tout artistique de plusieurs morceaux de piano, notamment des deux quatuors de *Zampa* et de *Sémiramide*. La façon brillante dont ces deux morceaux ont été rendus, parle hautement en faveur de l'excellente méthode et du zèle qu'apporte dans son enseignement, le professeur de piano de l'Institut, Mme Herr, qui a, depuis longtemps, la réputation d'être une de nos pianistes les plus distinguées. Sa fille, Mlle Marie Herr, qui l'assiste dans l'enseignement du piano, a contribué au succès de ces quatuors et nous avons regretté de ne pouvoir l'entendre cette année dans un solo.

LA PERTE DE LA VILLE DU HAVRE.—Le *World* reproduit le récit de la perte de la *Ville du Havre*, tel qu'il a été donné par les journaux de Londres. Il accompagne ce récit des réflexions suivantes:

"La relation publiée établit clairement que depuis le moment du choc qui a déchiré le flanc du navire, son capitaine et ses officiers ont agi avec promptitude et avec courage. La chûte des mâts, l'écrasement des premières chaloupes mises à la mer, les cris perçants des morts et des blessés qui se trouvaient dans ces embarcations, toute cette terrible scène aurait bien pu épouvanter de bons marins et leur faire perdre la tête. Et cependant, dans les douze minutes qui se sont écoulées avant la disparition du steamer, deux chaloupes ont été heureusement mises à flot par ordre du capitaine. On nous dépeint le capitaine Sarmont debout sur la dunette, où il dominait jusqu'au dernier moment la terrible scène de terreur, d'agonie et de mort qu'offrait le pont: on nous le dépeint s'enfonçant dans les flots, comme Herudon, avec son navire. Le marin français est revenu à la surface pour être recueilli avec d'autres survivants par les chaloupes restées à flot. Si le capitaine peut établir que les manœuvres de la *Ville du Havre* avant la collision n'ont pas été fautives, il ne devra pas regretter d'être sauvé."

On publie une lettre de M. C. Burritt Waite, un des passagers, où il est dit que le capitaine Surmont et son équipage se sont admirablement conduits. Nous n'en avons jamais douté. C'est avec un vif plaisir que nous enregistrons des témoignages qui ne font que rendre justice à de braves marins français.

(*Messager franco-américain.*)

CHAMPAGNE, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce de la maison J. B. Solari & Son, rue Royale, 45, qui a reçu par le steamer "Saxonia" du fameux champagne Goulet, et par d'autres arrivages, des vins de Bordeaux, de Bourgogne et d'Italie, des vins du Rhin, des liqueurs fines, un grand envoi d'articles alimentaires très fins et très recherchés, des fruits au jus et un lot considérable de marrons. La maison Solari a triplé ses affaires depuis quelque temps et nous pouvons la recommander comme une des plus importantes et des meilleures maisons de commerce de la ville.

☞ Pour faire passer les démangeaisons de tête, usez du "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall. C'est un sûr moyen de guérison.

LA LOTERIE

Au Profit de la Famille du Capitaine Fry.

AUX EDITEURS DE L'ABEILLE:

Messieurs,

Veuillez, dans votre numéro de samedi, faire savoir que le buggy mis en loterie par D. M. Hollingsworth, au profit de la famille de feu le capitaine Joseph Fry, sera exposé à l'académie de Musique, samedi et dimanche. Tout le monde pourra l'examiner et laisser au moins une piastre entre les mains du Col. Bidwell, pour s'assurer une chance. Si le buggy vient à être gagné par une dame et que celle-ci préfère un phaéton à pony, le changement aura lieu.

D. M. HOLLINGSWORTH.

☞ Il y a économie à employer la poudre à levain de Donham. Pour la pureté et la force, elle n'a pas d'égale.

Décédé hier soir, à 9 heures et demie, ALFRED ROUSSET, âgé de cinquante-trois ans. Ses amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 226, rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines. De la part de sa famille.

Décédé hier, à 6 heures du matin, A. F. TISSOT, à l'âge de vingt-trois ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu à 4 heures précises cette après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence à l'encoignure des rues Ste-Anne et Royale.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les Officiers et Membres sont requis de se réunir à la Salle de l'Association No 48 rue St-Louis, coin Passage de la Bourse, samedi 20 du courant, à trois heures P. M. précises, pour assister aux funérailles du frère Sociétaire ALBERT P. TISSOT, décédé à l'âge de vingt-trois ans, natif de la Nouvelle-Orléans, Lne.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre: A. L. TISSOT, Président, Dr EMILE DOUMEING, Secrétaire.

20 déc—1t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, SAMEDI, 20 courant, à huit heures du matin, pour le repos de l'âme de FRANÇOIS VINCENT. Ses parents et ses amis sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de son neveu.

Défense de M. Schneider.

Lettre des Administrateurs de la Ville.

HOTEL-DE-VILLE, 16 décembre 1873.

Nous, soussignés, maire, administrateurs du commerce, des améliorations, des assessements, de la police, des comptes publics, des water-works et des édifices publics, ayant lu, dans le New-Orleans *Times*, un article diffamatoire contre l'honorable Louis Schneider, administrateur des finances, avons considéré qu'il est de notre devoir d'appeler les faits dont il est question dans cet article et de montrer jusqu'à quel point les insinuations et les accusations qui s'y trouvent, sont fausses.

Nous agissons ainsi pour notre digne collègue et pour nous-mêmes. Il importe que nous établissions comment l'administrateur des finances a été calomnié; il importe pour nous de démontrer que nous ne sommes coupables d'aucune complicité quelconque; il importe que le peuple sache à quoi s'en tenir sur la conduite de ceux qu'il a honorés de sa confiance. Tout en désirant que nos actes soient soumis à une enquête impartiale et tout en reconnaissant ce que nous devons aux conseils et à la critique des journaux, nous ne saurions passer sous silence de fausses accusations, ni manquer de stigmatiser ces calomnies.

Le libelle en question commence ainsi:

"Le bruit court que grâce à l'influence de l'administrateur des finances, l'hôpital des varioles a été placé dans le quartier le plus populeux de la ville, sur un terrain que la ville est forcée d'acheter de Mme L. M. Schneider."

Disons d'abord que jamais semblable rumeur n'a circulé, puis venons aux faits:

Le soussigné, M. C. Fitzenreiter, administrateur des water-works et des édifices publics, autorisé par le Conseil, cherche, depuis plusieurs mois, un édifice qui, par sa construction, ses dimensions et son emplacement, puisse servir d'hôpital de varioles, et n'en a pu trouver que deux: l'un qui appartient à Mme Schneider et l'autre à M. Levasseur, sur le Bayou St. Jean. M. Fitzenreiter s'est cru tenu de recommander le premier parce qu'il est situé dans un îlet où il n'y a qu'une seule maison avoisinante. Ces côtés de l'îlet sont à quelque distance d'autres bâtisses. MM. Lewis et Sturcken membres du comité, ont approuvé la recommandation.

M. Fitzenreiter était accompagné d'un médecin qui, après examen, déclara qu'il n'avait pas d'objections à faire valoir contre l'édifice. M. Schneider ignorait tout ce qui s'était passé; après la recommandation de M. Fitzenreiter, il refusa positivement de louer la propriété à la ville en se fondant sur ce qu'elle appartenait à Mme Schneider. Instamment prié par le Conseil et vu l'absolue nécessité d'un hôpital de varioles, il consentit au marché. La taxe fut fixée à $100 par mois, ce qui est bien au-dessous de ce qu'une bâtisse quelconque, également convenable, eût rapporté. Le *Times* n'a pas dit vrai en annonçant que l'édifice Schneider fut choisi et livré "grâce à l'influence de l'administrateur des finances."

Nous passons au deuxième paragraphe de l'article du *Times*:

"D'après le bruit tout aussi autorisé, la ville, grâce, à la même influence, est obligée d'acheter des *groceries* de M. George C. Bohne, que le City Directory mentionne comme vendeur de MM. Schneider & Zuberbier. Les comptes de ce grocier entreprenant qui ne figure pas sur le livre des licences en qualité de propriétaire d'un établissement, s'élèvent, l'un dans l'autre, à mille piastres par mois, et, pour être plus explicite, ils ont été, au mois de novembre, de $956.42."

Le soussigné, administrateur de la police, ne connaissant pas le marché, acheta d'abord les groceries de son département où il les jugea convenable—le plus souvent au détail et généralement dans les mêmes maisons que ses prédécesseurs. Un grand nombre de ses amis lui ayant conseillé de s'adresser à des établissements en gros, il suivit leur avis; il acheta les provisions de marchands qui consentaient à faire crédit à la ville et, en même temps, les lui cédaient à meilleur marché. Il s'adressa entre autres maisons, à celle de MM. Schneider & Zuberbier, dont le vendeur, M. Bohne, homme honorable, lui était connu depuis des années et avait toute sa confiance.

Lorsque M. Schneider apprit la transaction, il exprima, en présence de M. Brewster et du maire, le regret de ce que M. Brewster se fût adressé à la maison, à cause de sa position d'administrateur. M. Brewster expliqua qu'il s'était cru tenu d'agir dans l'intérêt de la ville, qu'il était obligé d'acheter les provisions aux marchands qui ne refusaient pas un long crédit et que quant à la garantie et aux frais des articles, il s'en rapportait entièrement à M. Bohne.

La première fois que M. Brewster s'adressa à MM. Schneider & Zuberbier, ces messieurs ne voulurent pas lui vendre de marchandises parce que le principal associé de la maison était administrateur. Plus tard, et pendant l'absence de M. Schneider, M. Brewster fit des achats à l'insu de M. Schneider, et, à la demande de M. Brewster, les comptes furent faits au nom de M. Bohne. M. Schneider ignorait tout cela; il ne le sut qu'en entendant nommer M. Bohne à une réunion du Conseil, relativement à une ordonnance qui ordonnait le paiement de divers comptes.

Tous ceux qui auront lu l'exposé qui précède verront donc que l'assertion du *Times* "que la ville, obéissant à la même influence, est obligée d'acheter ses groceries" de la maison Schneider & Zuberbier, est complètement fausse.

Nous citons le troisième paragraphe de l'article:

"Nous le demandons en toute sincérité, la ville de la Nouvelle-Orléans est-elle la propriété particulière de l'Administrateur des Finances, ou bien celui-ci est-il un serviteur du peuple, payé à raison de six mille piastres par an pour s'occuper des finances de la ville et les administrer de manière à faire honneur à un homme d'affaires et à un gentleman?"

Il n'y a pas ombre de "sincérité" dans ce paragraphe, ni dans tout l'article. Comme "homme d'affaires", notre collègue, à la fois intelligent, énergique, résolu, sagace et honorable, est bien connu dans les cercles commerciaux et financiers, ici et au-dehors. Sa part dans "l'administration des finances de la ville" a été lourde et extrêmement ardue, mais nous avons tous pleine confiance dans son jugement et ses capacités comme financier, qualités qu'il a acquises en administrant pour son propre compte des affaires considérables et de grande bien, et qu'attestent ses succès mérités comme banquier et comme marchand. Son "salaire" est de peu d'importance comparé avec la valeur de ses services au public ou la valeur du temps qu'il est obligé de distraire de ses affaires personnelles. Nous nous empressons de déclarer que nous avons toujours trouvé l'Administrateur des finances très zélé pour le maintien des droits et la poursuite des meilleurs intérêts de la ville.

Voici le quatrième paragraphe de l'article diffamatoire:

"Nous demandons si de propre chef il peut dire qui ne paiera pas ce qui est dû légitimement? Nous demandons s'il est juste et légal de recevoir cinquante cents à la piastre pour des licences que la négligence seule de l'administrateur a empêché de collecter lorsqu'elles étaient dues? Nous demandons aussi si un administrateur, par le seul poids de son influence personnelle, a le droit ou droit ou au conscience de l'emporter sur ses autres collègues et de faire ce que bon lui semble."

Quand les licences de 1873 ont dû être collectées, l'administrateur des finances a avisé les délinquants d'avoir à se présenter personnellement dans ses bureaux afin de leur faire comprendre à quels frais énormes ils s'exposeraient si les comptes étaient mis en cour. Dans les cas où le délinquant ne possédait pas assez de marchandises pour justifier le payement d'une licence aussi lourde que celle dont était frappée son industrie, il a quelquefois été opéré des réductions, du consentement de tous les administrateurs, lesquels pensaient qu'il valait mieux obtenir quelque chose que rien du tout, et épargner en même temps à la ville les honoraires excessifs qu'il faut payer aux greffiers et au shérif, honoraires égalant presque le montant de la licence.

Tous les comptes de licence non payés, s'élevant à $22 000, ont été remis à l'Avocat de la ville, qui a obtenu dans tous les cas un jugement en faveur de la Nouvelle-Orléans. Néanmoins, la somme totale perçue jusqu'à présent ne dépasse pas $6,226, et il est douteux que l'on reçoive davantage. Or, pour collecter cette somme de $6,226, il a coûté ou il coûtera à la ville plus du double en honoraires que les lois révoltantes autorisent les Greffiers de Cour et le Shérif à requérir de la ville. Nous le demandons en toute franchise au lecteur intelligent, n'est-il pas préférable, en beaucoup de cas, de transiger; n'y a-t-il pas à cela profit pour le Trésor de la ville, et cela n'est-il pas plus juste que de payer, sous formes d'honoraires, de grosses sommes d'argent à des fonctionnaires avides! Un grand nombre de Compagnies d'assurance refusent de payer les licences imposées par la ville, déclarant qu'elles sont exemptes de cet impôt, quand c'est l'Etat qui le décrète. Leur refus a grossi considérablement le montant des licences non collectées, mais est-ce la faute de l'Administrateur des Finances!

Nous citons le paragraphe suivant:

"Nous craignons fort que dans l'élection du pré ent Administrateur des Finances, ceux qui l'ont soutenu ont agi en vue de l'hypothèse fausse [illegible] qu'un homme réputé riche n'aurait pas [illegible] à ne pas se conformer rigoureusement à [illegible] et qu'il accepterait une place de confiance seulement pour l'honneur de la remplir."

Nous ne signalons cette insinuation que pour démontrer l'intention de l'auteur de porter atteinte au crédit de M. Schneider auprès des banquiers et des marchands, intention qui ne saurait avoir d'autre effet que de porter préjudice, aux yeux de tous les hommes d'affaires, à la réputation du journal qui en publie l'expression.

Le reste de l'article diffamatoire est ainsi conçu:

"L'accusation que nous avons portée contre ce fonctionnaire, à savoir qu'il avait négligé de collecter les licences de ville quand elles auraient dû l'être et qu'il a causé par là une perte de cent mille piastres au trésor de la ville, cette accusation formulée d'une manière spécifique n'a jamais été réfutée. Ce fonctionnaire doit parfaitement connaître Mme L. M. Schneider et M. George C. Bohne. Il comprend très bien l'exposé que nous avons fait dans les deux cas.

Il doit se rendre compte du tort incomparable que causerait à un des quartiers les plus populeux de la ville l'établissement d'un hôpital pour le traitement d'une des maladies les plus contagieuses que l'on connaisse.

Nous devons aux administrateurs, comme renseignement, que les influences les plus puissantes se sont exercées pour amener la chute de tout le gouvernement municipal par la sanction des dernières amendements à la charte de la ville. Nous ajouterons que cette chute n'a été conjurée que par l'intervention d'autres influences également puissantes qui ont fait valoir l'honnêteté et la fidélité du présent gouvernement municipal.

Nous demanderons enfin à l'administrateur des finances s'il est prêt à justifier par ses actes de la bonne opinion de ses amis, ou s'il se croit au-dessus [illegible] revêtu de pleins pouvoirs pour [illegible] de trésorier."

Ces dernières lignes ne renferment pas d'accusation directe, mais nous les citons pour indiquer le ton de l'auteur.

D'un bout à l'autre de cet étrange article diffamatoire du *Times*, on donne à entendre que M. Schneider fait ce qu'il veut du Maire et du Conseil. Cela est complètement faux. M. Schneider n'a jamais cherché à imposer le moins du monde sa volonté à ses collègues. Nous sommes tous sur le même pied. Aucun membre du Conseil n'est chef ni sous-chef des autres, tous exercent un contrôle égal. Dans nos réunions, chaque membre est écouté avec une déférence égale. Nous tâchons tous de faire de notre mieux, l'harmonie préside à nos conférences et nos rapports mutuels sont ceux d'hommes qui s'apprécient, se respectent et ont foi les uns dans les autres. On ne saurait trouver de Conseil ou de Bureau, composé d'un nombre égal de membres, où régnât plus de concorde, qui fût moins accessible au blâme, ou qui méritât moins les reproches formulés par le *Times*. Il est vrai que nous tenons en haute estime notre collègue diffamé, car nous avons toujours trouvé en lui un homme irréprochable et un très habile administrateur. Il est à peine nécessaire que nous parlions de son caractère si pur, de son intégrité sans tache, de son talent comme financier, de son intelligence, de son énergie et de sa sagacité, car tout le monde lui reconnaît ces qualités.

Nous croyons avoir réfuté les calomnies du *Times* sans dépasser la mesure dans laquelle nous devions nous circonscrire. Quant à l'intention qui a animé l'auteur de l'attaque dirigée contre M. Schneider, nous pouvons laisser à celui-ci le soin de l'indiquer, ce qu'il fera en temps et lieu, de manière à édifier le public.

LOUIS A. WILTZ, Maire.
B. M. TURNBULL, Administrateur du Commerce.
H. F. STURKEN, Administrateur des Assessements.
R. BREWSTER, Administrateur de Police.
JOHN CALHOUN, Administrateur des Comptes Publics.
CHARLES FITZENREITER, Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics. 20déc—1t

LES IDEES DU MOMENT

— ET —

LA RARETE DE L'ARGENT,

Qui m'ont décidé à offrir des chemises Charvet véritables, à devanteuse, à raison de $30, et

Tout article de toilette pour Messieurs, à 25 pour cent au-dessous des prix réguliers du comptant,

M'ont aussi porté à offrir, à partir d'aujourd'hui, 20 décembre, et jusqu'après les fêtes,

MON STOCK ENTIER

d'Articles de Fantaisie,

Lequel comprend d'élégants Objets d'art en bronze, Cristaux, Boîtes de voyage et à toilette, Mouchoirs, Châles, Cannes, et une grande variété d'autres articles trop nombreux pour être énumérés ici, le tout fort convenable pour

Cadeaux de Noël et de Jour de l'An.

A 25 0/0 au-dessous des prix ordinaires.

Je prie le public de bien comprendre que cette détermination est très positive, et je puis vendre mes marchandises à ces conditions, et favorables pour les acheteurs, je préfère les garder.

G. LAVIE,

Importateur d'articles de toilette pour messieurs. 20 déc—au 1 jan. No. 122 rue du Canal.

CHAMPAGNE GOULET.

100 paniers CHAMPAGNE Geo. Goulet—En débarquement du steamer Saxonia, à vendre par les agents, J. B. SOLARI & SON, 45, rue Royale.

CRUZE & FILS FRERES.

Vins de Bordeaux rouges et blancs

Château Lafitte, Château Yquem,
" Léoville, " Latour Blanche,
" Pontet Canet " l'Agorie,
Margaux, Haut-Sauterne,
St Julien, Sauterne.

Vins de Bourgogne et d'Italie.

Clos Vougeot, Brachetto,
Chambertin, Nebiolo,
Nuit, Barbera,
Volnay, Grignolino,
Chablis, Moscato.

Vins du Rhin.

Moselle Mousseux, Château Johannisberger,
Hock do Liebfraumilch,
Johannisberger do Rudesheimer,
Assmanhauser do Hochheimer.

Liqueurs fines.

Vins Sherry, Arrack,
" Madère, Rhum Jamaïque,
" Malaga, do Santa Cruz,
" Porto, Whisky Irlande,
" Porto blanc, do d'Ecosse,
Cognac, do Rye,
Genièvre de Hollande, do Bourbon.

Provisions et Liqueurs fines.

Truffes, Anisette,
Pâtés truffés, Curaçao,
Saucisses de Crème de cacao,
Saucissons de Lyon, Marasquino,
do Bologne, Pousse café,
Prunes confites, Cassis,
Pruneaux, Ponche au rhum.

Marrons, Fruits au jus.

45 barils marrons frais,
21 caisses fruits au jus.
En débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI & SON, 45, rue Royale.
21déc—2f

AJOURNEMENT!

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la —

Bibliothèque Publique du Kentucky

PLUS D'UN MILLION EN BANQUE!!

SUCCÈS ASSURÉ!

CERTITUDE D'UN TIRAGE COMPLET

Mardi, 31 Mars prochain.

Afin de répondre au désir et à l'attente du public et des détenteurs de billets, touchant le paiement en plein des magnifiques primes annoncées pour le Quatrième Grand Concert Tombola au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky, la direction a résolu de remettre le Concert et le Tirage au

MARDI, 31 MARS 1874.

Elle a déjà reçu

Plus d'un Million de Piastres

Et encore les remises de beaucoup de ses agents.

On ne doute pas que tous les billets ne soient vendus avant le tirage, mais qu'ils soient ou ne soient pas tous vendus, le Concert et le tirage auront positivement lieu au jour fixé ci-dessus, et s'il reste des billets invendus il seront annulés et les lots seront réduits proportionnellement.

60,000 Billets seulement

ont été émis, et il n'y a que

12,000 LOTS GAGNANTS,

s'élevant à

$1,500,000.

Les billets sont divisés par coupons, en dixièmes; les parties fractionnaires seront représentées au tirage comme le sont les billets entiers.

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE		$250,000
UN GROS LOT DE		100,000
UN GROS LOT DE		50,000
UN GROS LOT DE		25,000
UN GROS LOT DE		17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000

Total, 12,000 lots gagnants s'élevant à.................. $1,500,000

Les chances pour les lots gagnants sont dans la proportion de un à cinq.

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers, $50; moitié de billets, $25; Dixièmes, ou le coupon, $5; Onze billets entiers, $500; 22 demi billets, $1,000; 113 billets entiers, $5,000; 227 billets entiers, $10,000. Aucun escompte n'est accordé pour moins de $500 de billets.

[illegible]

THOS. E. BRAMLETTE,

Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky et Directeur du Grand Concert Tombola, 21 Hôtel de la Bibliothèque Publique, Louisville, Kentucky.

[illegible]

Prix courant des Gants de Peau

AU GRAND DEPOT DE

GUÉBLE & NIPPERT,

137..........RUE DU CANAL..........137

GANTS agneau, 1 bouton.......... 75 Cts.
do do 2 do $1 00
do chevreau 1 do 1 25
do do 2 do 1 50

Nos clients et le public connaissent l'excellence et la supériorité de nos gants; nous certifions nos gants chevreau, supérieurs à n'importe quelle marque et pouvons garantir chaque paire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

[illegible]

Rapport du Trésorier.

[illegible]

Caisse de Bienfaisance.

[illegible]

Actif de la Société.

[illegible]

Rapport du Comité d'Admission.

[illegible]

Service Médical.

[illegible]

En débarquement:

20 barils MARRONS de Turin, premier choix, et à vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31 rue Bienville.

Vieux Stock de Vins de Dessert et de Liqueurs fines.

VIEUX VINS de Porto, Madère, Xérès, Malaga, Muscat, etc.;
Vieux COGNAC "Otard-Dupuy & Co." Hennessy", etc.;
RHUM de la Jamaïque et de "Santa-Cruz";
Vieux WHISKEY d'Irlande et d'Ecosse;
Vieux WHISKEY "Bourbon" et "Rye";
EAUX-DE-VIE de Pêche et de Pomme;
"ARRACK" DE BATAVIA;
ANISETTE de "Marie-Brizard et Roger";
CURAÇAO, Maraschino, Liqueurs assorties, etc.
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31 rue Bienville.

[illegible]

COIN TOULOUSE,

EN VENTE—

AU PRIX COUTANT,

TOUS LES OBJETS LAISSÉS

Pour compte, tels que MONTRES, CHAINES, DIAMANTS

—ET—

BIJOUTERIE ASSORTIE

131 ROYALE.

B. T. Walshe,

IMPORTATEUR ET MARCHAND

—DE—

Lingerie fine, pour Messieurs,

—ET—

LINGE ET LINGE DE PEAU,

—POUR—

Jeunes Gens, Jeunes Garçons et Enfants.

No 110......RUE DU CANAL...... No 110

Près l'encoignure St-Charles.

ANNONCE aux acheteurs au comptant, une réduction de prix.

[illegible]

LINGERIE DE MESSIEURS

—ET—

DE CHEMISES FAITES CHEZ NOUS,

articles que nous offrons

A UNE RÉDUCTION DE PRIX POUR DU COMPTANT.

Nous rappellerons à nos clients que le

STOCK DE LINGE

DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS

Est encore plus considérable que d'habitude, et que nous l'offrons à bas prix pour du comptant.

[illegible]

B. T. WALSHE.

Au No 110 de la rue du Canal, près la rue St-Charles.

135..........RUE DU CANAL..........135 (Balisse Touro)

DÉPOT DE GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES.

L. UTER

APPELLE respectueusement l'attention du public sur les prix exceptionnellement bas de son assortiment si bien choisi de GLACES françaises et allemandes; GRAVURES et LITHOGRAPHIES simples ou coloriées; CHROMO-LITHOGRAPHIES; STORES, CORNICHES et Supports de Rideaux; CADRES pour Portraits et Tableaux, de tous genres et de toute grandeur.

AU COMPTANT.

Il exécute avec le plus grand soin les encadrements de tout genre, fait des cadres sur commande, redore les vieux cadres et répare les tableaux en couleurs. 18 déc—1m—PP

UN BON LIVRE

EST LA MEILLEURE

ETRENNE.

LA LIBRAIRIE

HÉBERT & Cie,

Coin Bienville et Chartres,

A REÇU par les derniers steamers, un splendide assortiment de

Livres pour Etrennes,

10,000 VOLUMES richement reliés,

LIVRES DE PRIERES PAROISSIENS,

Nacre, Ecaille, Ivoire, Velours, Maroquin, Cuir de Russie.

CHAPELETS RICHES,

PLUMES ET PORTE-PLUMES EN OR,

ENCRIERS BRONZE ET BOIS SCULPTÉ,

PAPETERIES, riches et ordinaires,

BOITES à ouvrages et fantaisie,

CARTONNAGES et BONBONNIERES et mille autres articles trop longs à énumérer.

Aussi un envoi de

CÉLÈBRE CHOCOLAT NAPOLITAIN de Guérin-Boutron.

DRAGÉES, PRALINES LOUIS XV,

CHOCOLAT A LA CREME ET PRALINE,

de Paris.

PRIX MODÉRÉS.

ALMANACHS ET AGENDAS POUR 1874.

HÉBERT & Cie.,

60, rue de Chartres, coin Bienville.

! PLUS DE VIEILLES IDÉES !

UNE NOUVELLE ÈRE !

HABILLEMENTS !

50 0/0 au-dessous des anciens prix !

LINGE FIN, des Derniers genres !

MAGNIFIQUES PARDESSUS DE SAISON, LEGERS ET EPAIS.

Chapeaux de tous les nouveaux genres, Casquettes en drap, velours, soie et fourrure.

Lingerie de Messieurs, Malles et Valises.

Jeans du Kentucky, de clientèle, Vêtements en caoutchouc et en toile cirée.

Les Dames sont invitées à venir examiner notre bel assortiment de

Linge de jeunes gens et de jeunes garçons, pour la Noël et les jours de fête.

UN magnifique stock de Draps, Diagonals, Doeskins et Cassimère; Drap bleu "Régulation" convenable pour uniformes de milice.

[illegible]

M. COGAN,

Aux Nos 19 et 20 de la rue du Canal, et No 9 de la rue Crossman, entre la Douane et le fleuve. Nlle-Orléans.

[illegible]

C. H. GIRARDEY.

Chant, Solfège, Piano.

MADAME CAMBIER, professeur de chant, de solfège et de piano, [illegible]

Bijou Perdu.

[illegible]

Institutrice.

UNE DAME [illegible]

SANTA-CLAUS,

(LE BONHOMME NOËL)

Vient d'établir son quartier-général à son endroit favori, chez

GUÉBLÉ & NIPPERT

137..........RUE DU CANAL..........137

[illegible]

LES DAMES LIRONT CECI

— ET —

Les Couturières et les Modistes en prendront note.

GUÉBLÉ & NIPPERT

137.......RUE DU CANAL.......137

ont reçu de leur maison de Paris un vaste et superbe assortiment de BOUCLES jais et cuivre.

CHATELAINES cuivre pour ceintures,
BOUCLES et COULANTS jais et cuivre, pour chapeaux et pour robes.
NOUVEAUTÉS et BOUTONS jais et cuivre.
CEINTURES en cuir noir élastique, avec boucles, etc.
DENTELLE guipure noire, avec broderies en jais, etc.

Ainsi qu'une collection complète

D'ORNEMENTS ET DE BIJOUTERIE EN JAIS.

GUÉBLÉ & NIPPERT,

RUE DU CANAL,

déballeront, dans le courant de cette semaine, un bel et important envoi de

PLUMES FRANÇAISES,

FLEURS ARTIFICIELLES FRANÇAISES,

— Ainsi qu'un assortiment de —

RUBANS A DEUX FACES,

article qui fait fureur en ce moment à Paris.

LUNDI, 15 DECEMBRE 1873,

Ouverture de la Grande

EXPOSITION ANNUELLE

—DE—

T. MOREAU,

Coin Royale et Toulouse.

JOUETS,

Cristaux, Porcelaines,

ARTICLES DE FANTAISIE

—POUR—

CADEAUX

De Noël et du Jour de l'An.

Immense Réduction sur tous les Prix.

CHAQUE ARTICLE EST MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

Les personnes qui voudront bien honorer la maison de leur visite, sont certaines d'y trouver l'Assortiment le plus Grand, le plus Varié, qui ait jamais été importé, en Jouets d'Enfants, depuis le plus modique jusqu'au plus élevé; et en toutes sortes de Cadeaux depuis le plus simple jusqu'au plus riche.

Rendez visite au GRAND BAZAR MOREAU, vous jugerez vous-même et vous verrez que mes prix sont à la hauteur des circonstances.

Ancienne Maison Turpin.

L. MEDAL,

98..........Rue Vieille-Levée..........98

Grande Manufacture à Vapeur.

CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES,

CHOCOLATS, BONBONS,

FRUITS CRISTALLISÉS,

Vins Fins et Liqueurs Fines,

GELÉES, SIROPS, ETC., ETC.

AGENCE DE FEUX D'ARTIFICES.

Grande Réduction de Prix

RETOUR DU DR. CURTIS

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S.,

Auteur de "Manhood", "Medical Essays on Marriage", etc., etc.,

A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passera la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien

Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts,

Entre les rues Canal et Douane.

[illegible]

"MANHOOD" (virilité) — OUVRAGE DU DR. CURTIS,

[illegible]

CURTIS ON MANHOOD.

[illegible]

LE DR. CURTIS,

No 9 de la Rue des Remparts, NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

MILLER & DIELMANN,

Aux Nos 28, 30 et 34 de la rue [illegible]

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 DEC.—CLASSE No 301.

[illegible]

FACTORS' AND TRADERS' INSURANCE COMPANY,

37..........Rue Carondelet..........37

NOUVELLE-ORLÉANS, 17 NOVEMBRE 1873.

(Extrait du Septième Etat Annuel.)

[illegible]

DIVIDENDES PAYÉS COMPTANT DANS L'ANNÉE.

Intérêt.............. Dix pour cent.
Prime.............. Trente-cinq pour cent.

ACTIF.

[illegible]

Risques d'Incendie, de Rivières et de Mer aux Taux courants de Prime.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
Ed. A. PALFREY, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood, John I. Adams,
W. A. Johnson, [illegible]
Jo h I. Noble, R. M. Walmsley,
John Chaffe, Wm. Morrison,
Richard Milliken, Joseph W. Carroll,
Samuel H. Moore, A. Brittin,
J. J. Warren, J. T. Pace,
R. T. Buckner, A. M. May,
Samuel Friedlander, H. H. Snowden,
H. Frellsen, E. Lytt. Lyon,
W. S. Pike, W. C. Raymond,
A. A. Yates, James S. Pardridge,
Samuel H. Boyd.

[illegible]

Argent! Argent! Argent!

AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de la ville et de la police, au No 14 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St Charles. Conditions strictement confidentielles.

M. JOSEPHSON, Directeur.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

La magnifique résidence No 149 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Remparts et St-Claude, occupée par M. C. Cavaroc. S'adresser à J. A. FERNANDEZ, No 36 de la rue Decatur. 17 déc—1f

Occasion rare.

GROCERIE A VENDRE, à des conditions avantageuses, une MAGNIFIQUE GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers du Deuxième District. Pour plus amples informations, s'adresser à S. CAMBON, rue Vieille-Levée entre Conti et Bienville.

A Louer,

LA MAISON, No [illegible], rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. [illegible] au bureau de "l'Abeille".

Vente pour cause de dissolution de Société.

UN des plus anciens CAFÉS du Deuxième District, situé dans le quartier le plus commerçant. Pour les conditions s'adresser chez MM. E. TIRIER, [illegible]

A Louer,

UNE MAISON DOUBLE, rue Villeré, No 274 et 276, entre le Chemin du Bayou et Esplanade, pouvant servir pour deux familles; le No [illegible] J. H. POUBIRAA, [illegible]

Magasin à Louer.

No. 9 EXCHANGE ALLEY, près de la rue Canal. S'adresser à la Banque d'Amérique. 21 nov—1m

A Louer—$30 seulement.

[illegible]

A Louer.

[illegible]

Pour Bordeaux.

[illegible]